

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Annexe aux délibérations du Conseil Municipal du 18 décembre 2025

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU la délégation accordée à M le Maire par délibération du Conseil Municipal d'Alba La Romaine en date du 25 juin 2020.

CONSIDÉRANT l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M le Maire en vertu de cette délégation.

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses délégations.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

1 - Décision du 16 juillet 2025 :

Portant sur le renouvellement d'une concession, dans le cimetière communal pour 50 ans, à compter du 16 juillet 2025 par Mme CARASSO Anne pour un montant de 1 000.00 €.

2 - Décision du 01 octobre 2025 :

Portant sur le renouvellement d'une concession, dans le cimetière communal pour 50 ans, à compter du 01 octobre 2025 par Mme UFFHOLTZ Monique pour un montant de 500.00 €.

3 - Décision du 10 octobre 2025 :

Portant sur les travaux d'installation des câbles réseau fibre bâtiments communaux (mairie – maternelle - espace numérique - salle Eysseric - salle de l'Helvie – cantine – accueil périscolaire) par l'entreprise R2TE (Alba la Romaine 07) pour un montant de 2 966.77 € HT soit 3 560.12 € TTC.

4 - Décision du 14 novembre 2025 :

Portant sur l'achat de mobiliers de bureau pour l'équipement de la salle des maîtres auprès du fournisseur SUD BUREAU (Aubenas 07) pour un montant de 2 328.75 € HT soit 2 794.50 € TTC.

5 - Décision du 17 novembre 2025:

Portant sur l'achat de chaises pour le conseil municipal, de fauteuils de bureaux pour la Mairie et d'un tableau pour les services techniques auprès du fournisseur SUD Bureau (Aubenas 07) pour un montant de 1 699.18 € HT soit 2 039.02 €.

6 - Décision du 18 novembre 2025 :

Portant sur la vente d'un emplacement nominatif sur le pupitre du columbarium du cimetière communal, à compter du 18 novembre 2025 par M. et Mme GRAVELINE Christophe pour un montant de 220.00 €.

7 - Décision du 21 novembre 2025 :

Portant sur l'achat de 2 cuves pour les produits de traitement piscine auprès du fournisseur L'ENTREPOT DU BRICOLAGE (Montélimar 26) pour un montant de 265.00 € HT soit 318.00 € TTC.

8 - Décision du 21 novembre 2025 :

Portant sur l'achat et l'installation d'un switch pour la fibre dans la baie de brassage informatique MAIRIE par l'entreprise PRINT 07 (Aubenas 07) pour un montant de 250.00 € HT soit 300.00 € TTC.

9 - Décision du 21 novembre 2025 :

Portant sur la réalisation de fondation et massif béton pour la passerelle de l'Escoutay par l'entreprise Maçonnerie générale PAYET DESCOMBES (Alba la Romaine 07) pour un montant de 9850.00 € HT soit 11 820.00 € TTC.

10 - Décision du 21 novembre 2025 :

Portant sur les travaux d'installation du réseau fibre à l'école élémentaire par l'entreprise R2TE (Alba la Romaine 07) pour un montant de 677.48 € HT soit 812.98 € TTC.

11 - Renonciation de l'exercice de droit de préemption urbain sur plusieurs immeubles :

Date DIA	Notaire ou demandeur	Immeuble
30/10/2025	Me SABATIER (Privas)	D 2167 – D 2222
24/11/2025	Me FLORIN (Viviers)	A 1839
21/11/2025	Me APPIETTO (Viviers)	D 1364
27/11/2025	Me FAUCHATRE (Viviers)	D 425

Fait à Alba La Romaine, le 18 décembre 2025.

Le Maire,
 Pierre LAULAGNET.

